

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 AVRIL 2021

Présents : ABONEM Sandrine, BONNET Jocelyne, HEBERT Véronique, VOURC'H Lucie, ODILE Valérie

Excusés :CLAVERIE Amélie, MARTHE Sandrine, MICHEL Virginie

Absents :AUDIBERT Sylvie, AUTRIC Valérie, AVINSAC Agnès, BIRAUD CLAIRE, DUMONTHIER Charlotte, CHIRI Maxime, SAADI Hadidja

Nous nous réunissons ce jour du 20 avril 2021 par zoom de 14h à 16h. Beaucoup de membres sont absents.

-Après lecture du compte rendu de la dernière réunion, ce dernier est accepté à l'unanimité.

-Nous faisons le point sur les membres du groupe infirmier :

Lucie VOURC'H nous annonce sa mutation à Grenoble.

Julie SCHABO, infirmière sur l'Hôpital Nord en service de Gastro-entérologie avec des LISP demande à rejoindre le groupe de travail. Nous lui ferons part de la prochaine réunion afin qu'elle intègre le groupe.

Devant la redondance des absences, Valérie enverra un mail afin de faire le point sur les professionnels que désirent participer au groupe et ceux qui désirent se retirer.

-Concernant le travail de recherche : « prise en charge des symptômes inconfort en fin de vie au domicile par les infirmiers libéraux »

Le questionnaire a reçu 117 réponses. L'analyse qui avait été faite lors de la dernière réunion est similaire malgré le nombre plus élevé de réponses. Pour rappel, les symptômes qui engendrent les plus grandes difficultés à domicile sont par ordre croissant : douleur, agitation, anxiété/angoisse, comitialité, dyspnée. Les professionnels libéraux nous font part du manque de coordination médecins-paramédicaux, de l'absence de prescriptions médicales notamment de l'acte infirmier, du manque de formation « soins palliatifs » des professionnels de santé.

Face à ce constat, le groupe réfléchit à la modalité de l'outil de formation qu'il proposera. Il se met d'accord pour proposer au Conseil d'Administration un outil informatisé qui se composerait de 2 manières différents :

*faire une visio pour chaque symptôme. Le cadre législatif sera repris à chaque fois, le symptôme sera défini en terme de diagnostic infirmier et les actes infirmiers décrits relèveront uniquement du rôle propre.

Si le rôle prescrit est abordé, il serait intéressant qu'il le soit par un médecin qui définirait les molécules employées, le mode d'administration et la surveillance spécifique

La visio serait enregistrée et en accès libre sur le site de l'APSP

*associée à la visio une fiche , un power point consultable aussi sur le site de l'APSP

Nous proposerons aussi au CA , une collaboration avec le réseau de soins palliatifs 13 pour que les formations proposées par ce dernier puisse toucher un public régional.

Nous attendons le retour du Conseil d'administration qui aura lieu le lundi 26 avril 2021.

Avant que la réunion s'achève, nous convenons de nous réunir par visio le mardi 29 juin de 14h à 16h.

Pour le groupe

Valérie ODILE